

PROGRAMME

Formation initiale "Chariot de manutention" / Inter Personnel expérimenté

Réf : CHAR / FI(E) / INTER

Dernière MAJ : 17/01/2023

Version : 3

Date(s) : Selon planning 2023**Durée** : 7.00 heures (1.00 j)**Horaires** : 8:30-12:00 / 13:30-17:00**Tarif HT par personne** : 160.00 €

En cas de prise en charge par votre OPCO avec subrogation de paiement, merci de nous communiquer l'information et nous transmettre le numéro d'agrément avant la facturation. A défaut, la facture vous sera imputée dans sa totalité.

Lieu : Aurama (LT) 2 allée du développement 42350 La Talaudière**Effectif** : 3 - 6 participant(s)

Si le seuil minimum d'inscrit à une session n'est pas atteint, EP FORMATION se réserve le droit de l'annuler ou de la reporter.

Délai d'inscription :

La limite d'inscription est fixée à 10 jours ouvrés avant le début du stage (sous réserve de places disponibles).

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée et validées à réception du paiement intégral de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à EP FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Public :

- Toute personne étant amenée à conduire professionnellement un chariot de manutention

Prérequis :

L'entreprise doit s'assurer au préalable que l'apprenant réponde aux prérequis de la formation visée.

- Etre âgé de 18 ans et plus
- Présenter une pièce d'identité
- Avoir déjà une expérience significative dans la conduite d'un engin de chantier (attestation sur l'honneur de l'entreprise)
- Se présenter avec ses équipements de protection individuelle (vêtements HV, chaussures de sécurité, casque, gants) / Pas de prêt d'EPI possible

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite du chariot de manutention concerné en situation de travail
- Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot de manutention concerné
- Connaitre les informations relatives aux risques liés à son utilisation
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques
- Valider ses connaissances en vue de l'évaluation théorique et pratique

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

Contenu de la formation (déroulé pédagogique)

- PARTIE THEORIQUE :
 - Révisions sur la totalité du programme théorique
 - La recommandation R489, ses textes, sa procédure.
 - La législation (obligation de l'employeur, responsabilité de chacun)
 - Les différents organismes de prévention et leurs rôles
 - Le CACES®, l'autorisation de conduite
 - Les équipements obligatoires pour le cariste et pour le chariot élévateur
 - Les responsabilités physiques, morales et pénales lors d'un accident grave
 - Les règles de circulation à l'intérieur de l'entreprise et sur la voie publique
 - Les responsabilités du cariste
 - Les principales interdictions
 - La classification des chariots élévateurs
 - Mécanique et chaîne cinématique
 - Utilisation des chariots
 - Le centre de gravité de la charge, plaque de charge
 - Vérification journalière du chariot
 - Prise de poste / fin de poste
- PARTIE PRATIQUE :
 - Révisions et correctifs éventuels de l'utilisation en sécurité d'un chariot de manutention
 - Explication préliminaire par le formateur à tout le groupe, ensuite chaque stagiaire effectue des manœuvres sous la direction du formateur tandis que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications du formateur. Le formateur suit un plan précis pour aborder tous les points du programme pratique
 - Mise en pratique de la théorie
 - Vérification des équipements individuels de protection
 - Vérification des documents de l'engin
 - Vérifications de l'engin (état des équipements de l'engin, vérification des différents niveaux, essais hydrauliques de l'engin)
 - Conduite du chariot (parcours défini avec panneau de signalisation, slalom, pente, virage, passages de portes)
 - Rangement de palettes au sol
 - Gerbage à mi-hauteur et à grande hauteur
 - Chargement, déchargement de camion

Résultats attendus à l'issue de la formation

La réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Modalités d'évaluation

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 105/150 à l'ensemble du test

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de:

-49/70 catégorie 1A

-77/110 catégorie 3

-63/90 catégorie 4

-56/80 catégorie 5

Détail sur la certification

Délivrance des documents suivants :

- Certificat de réalisation (avec réussite ou échec aux tests écrits et pratiques)
- Attestation d'examen de conduite

Si résultats favorables, autorisation de conduite délivrée par l'employeur si les conditions suivantes sont réunies :

- l'aptitude médicale du salarié à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
- son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation

Validité

5 an(s)

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs qualifiés

Méthodes et moyens utilisés

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés (rétroprojecteur)
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret disponible sur l'extranet des participants
- Utilisation d'un (ou de plusieurs) chariots de manutention adapté(s) à l'enseignement de la catégorie

Dispositif de suivi, d'exécution, d'évaluation et de résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Fiche des attentes de l'apprenant
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Tours de table réguliers pour valider l'acquisition des connaissances
- Formulaire d'évaluation de la formation

Conditions de réussite pour le bon déroulement de la formation

Afin de garantir le bon déroulement de cette formation, les règles suivantes doivent être respectées par l'entreprise et l'apprenant :

- Le contenu du programme de formation devra être lu par l'apprenant avant le premier jour de formation.
- La convocation, le programme, le règlement intérieur et le plan d'accès devront être remis en main propre de l'apprenant.
- L'apprenant s'engage à participer à la totalité du programme de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en oeuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

EP FORMATION (SARL)

21 chemin de Laya Saint Etienne 42100 | SIRET: 89108665400011 | TVA: FR17891086654 | Code NAF (APE): 8559A |

Site internet: <https://www.ep-formation42.fr> | Certification Qualiopi n° FR068744-1

Déclaration d'activité: 84420352042 (auprès du préfet de région de: Rhône Alpes) Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat